

Les voyelles sont exprimées, dans la phonographie anglaise, au moyen d'un point faible, d'un point robuste, d'un trait court et peu prononcé et d'un autre qui l'est un peu plus, et les diphthongues au moyen de quatre signes particuliers. Comme deux points, deux traits et quatre signes ne donnent que huit caractères, et qu'il en faut seize, on a recours à la règle des positions. D'après cette règle, le point ou le trait représente une voyelle différente, selon qu'il est placé dans une de ces trois positions : au commencement, au milieu ou à la fin de la consonne que la voyelle qu'il représente modifie, ou par laquelle elle est modifiée. De cette façon, les deux points ont la valeur de six signes différents ; les deux traits ne sont pas moins puissants, ce qui fait douze voyelles exprimées au moyen de quatre signes.

Rien de plus ingénieux que cette façon d'exprimer les voyelles. Malheureusement elle offre des points de ressemblance beaucoup trop frappants avec ce navire dont l'*Opinion publique* parlait il y a quelques années : il n'avait qu'un seul défaut : il n'avancait pas ! Un auteur américain (*Munson's complete phonographer*) dit que le sténographe de profession, ainsi que l'amateur, suppriment les voyelles. Le premier y est obligé faute de temps, le second préfère ne pas les exprimer. Cette expression des voyelles ne peut, après tout, valoir grand' chose.

Il nous reste à dire comment on en fait usage.

Supposons qu'il soit nécessaire d'écrire le mot *flow*. On commence par écrire, en les liant, les consonnes prononcées dans ce mot : *fl*, puis, si on en a le temps, on écrit les voyelles au point voulu par la règle ; s'il en est autrement, on passe outre.

Ecrire les voyelles d'après cette méthode offre trois graves inconvénients.

1^o Décomposition et séparation des mots en voyelles et en consonnes, expression des consonnes d'abord, représentation des voyelles ensuite, nécessité de réfléchir au moment le plus important peut-être, au moment où le sténographe devrait être le plus occupé à écrire, — conséquemment perte de temps et de vitesse.

2^o Obligation de lever la plume pour chaque voyelle, — vitesse de nouveau diminuée.

3^o Nécessité de placer les voyelles, non pas dans leur position naturelle, c'est-à-dire où elles se trouvent dans la prononciation, mais dans une des trois positions arbitraires. — Ici encore besoin de réflexion, donc perte de temps.

On obvie à tous ces inconvénients de la manière la plus simple : on supprime les voyelles. C'est alors que la plume trace des signes avec la rapidité de l'éclair. Tout est pour le mieux jusqu'au moment où il devient nécessaire de se relire. Se relire, *there's the rub!* Ce n'est plus se relire, c'est deviner, fort souvent même c'est inventer.